

AUDIT SSI



La sécurité informatique de votre structure est un élément essentiel à sa pérennité. En effet, 80 % des entités ayant perdu leurs données informatiques suite à une cyberattaque font faillite dans les 12 mois, selon une étude menée par l'assureur britannique Hiscox. *Source : Rapport du Sénat*

CONSTAT DES PRATIQUES ACTUELLES

DES PROBLEMATIQUES ENGENDREES PAR LES PRINCIPALES SOLUTIONS EXISTANTES :

Les solutions gratuites ne peuvent détecter que des failles déjà identifiées et captent les données des utilisateurs.

Des solutions plus coûteuses existent mais demandent une architecture informatique disproportionnée aux besoins de la majorité des TPE/PME.



UNE MECONNAISSANCE DES TECHNOLOGIES EXISTANTES DONT IL RESULTE :

Les structures choisissent des solutions en fonction de leurs moyens financiers et non en fonction de la typologie de données traitées et des risques encourus.

L'absence de compétences adaptées aux solutions à déployer et le manque d'accompagnement dans le choix de ces outils.

Des failles de sécurité de plus en plus nombreuses et un risque de plus en plus important.

L'obsolescence des solutions déployées intervient à très court terme.



Experts certifiés :



Membres et partenaires :



CONTACT MYDIGITPLACE : 05 61 15 62 16 ou commercial@mydigitplace.com

Adresse : 9 chemin de la Salvetat 31 770 COLOMIERS - Siret 82197084500029 immatriculé au RCS de Toulouse

CE QUI EST DEMANDÉ



- La réglementation est claire sans toutefois être précise sur les obligations que doit supporter votre structure. En effet, le principe de « Privacy by Default » implique que vous devez assurer le plus haut niveau de sécurité pour les données à caractère personnel que vous traitez. Pour autant, seules des méthodes de sécurité sont proposées mais non les solutions permettant de les mettre en place.

- Les recommandations de l'ANSSI sont nombreuses à ce sujet mais sont indigestes pour un dirigeant d'entreprise. Surtout que ces recommandations évoluent constamment et font partie des critères permettant à la CNIL d'évaluer votre niveau de conformité.

- La CNIL intervient au côté de l'ANSSI afin de proposer des solutions de sécurité qui soient en conformité avec le RGPD. En effet, bien qu'une solution assure la sécurité de votre infrastructure, si celle-ci ne respecte par les règles édictées par le RGPD et par la CNIL, celle-ci ne pourra pas être utilisée.



ANSSI

CNIL
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

NOTRE EXPERTISE – VOS OUTILS

Bien que les ressources en ligne soient nombreuses à ce sujet, il est très souvent difficile de savoir quelles informations et quelles solutions sont adaptées à ma structure.

Entre mesures de chiffrement, Pare-feu, Active Directory, Détection d'intrusion, Contrôle des mots de passes etc. les outils les plus adaptés diffèrent.

Pour arriver au résultat attendu, nous vous proposons nos compétences de DPO terrains et de Technicien(s) supérieur(s) systèmes et réseaux pour vous fournir :

Une analyse de votre système d'information conforme aux canons de l'ANSSI :

Au travers de notre expérience terrain, nous effectuons **une analyse approfondie** de votre système d'information **sur la base de 9 modules et de 37 critères** concernant :

- **Administration** du système d'information
- **Authentification** et contrôle d'accès
- Architecture **réseau**
- **Confidentialité** et **intégrité** des données
- **Nomadisme**
- **Sécurité** des postes de travail
- **Supervision** de la sécurité du SI

Des recommandations adaptées à vos besoins et à vos capacités financières

Nous mettons à votre disposition les outils nécessaires à la bonne application de la réglementation et à la sécurisation de votre réseau informatique.

- **Rédaction de recommandations techniques**
- **Livraison d'un plan d'actions détaillé**
- **Mises à disposition de fiches pratiques rendant la technique accessible**

NOTRE PLUS VALUE

- ✓ **Un travail en collaboration avec vos équipes** et répondant à vos besoins
- ✓ Une restitution pédagogique de nos recommandations et outils dans le cadre d'un transfert de compétences.

VOS BENEFICES

- ✓ **Valorisation de votre image** et de votre réputation
- ✓ **Conservation de vos clients**, fournisseurs et partenaires (la non-conformité est un motif de résiliation du contrat)
- ✓ **Gains de maturité** dans vos gestions de projet
- ✓ Culture de la protection des données amenant **transparence, confiance et éthique** dans toutes vos activités

CONTACT MYDIGITPLACE : 05 61 15 62 16 ou commercial@mydigitplace.com

Adresse : 9 chemin de la Salvetat 31 770 COLOMIERS - Siret 82197084500029 immatriculé au RCS de Toulouse